

<https://www.osi-ngo.org/actualites/actualites-generales/article/l-importance-des-sciences-participatives-dans-3-panels-cles-de-la-3eme>



# L'importance des Sciences Participatives dans 3 Panels clés de la 3e Conférence de l'ONU pour l'Océan à Nice en



Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2025

## Juin 2025

- Actualités - Actualités générales -

---

Copyright © Objectif Sciences International - Tous droits réservés

---

## Sommaire

- [L'accord sur la pollution plastique](#)
- [La gouvernance des eaux internationales](#)
- [La régulation de la pêche](#)
- [Conclusion](#)

À l'occasion de la 31<sup>e</sup> édition de la Conférence de l'UNOC, la ville de Nice accueillait des acteurs du monde entier pour une conférence « tournée vers l'action ».

Cette rencontre a constitué l'occasion parfaite de mettre en avant les [sciences participatives](#) et leurs apports pour le développement durable (ODD14) et la protection de l'environnement marin.

Trois accords majeurs sont ressortis de cette conférence. Objectif Sciences International se réjouit de ces décisions qui vont permettre de porter plus fort les projets de [sciences participatives](#).

## L'accord sur la pollution plastique

En premier lieu, OSI se réjouissait de l'annonce d'un accord aspirant à l'adoption d'un objectif mondial visant à réduire la production et la consommation de polymères plastiques primaires à des niveaux durables.

Cet engagement devait être confirmé lors des négociations qui se sont tenues à l'ONU à Genève du 5 au 14 août 2025, où OSI était présent pour porter la voix des sciences participatives.

Cependant, les discussions de cette session « INC-5.2 » n'ont pas abouti à un consensus.

Les États se sont divisés sur des points majeurs tels que la limitation de la production de plastique, l'inclusion de certaines substances chimiques préoccupantes et les modalités de financement.

Le texte proposé a finalement été jugé insuffisant par plusieurs délégations et aucun traité contraignant n'a pu être adopté à Genève.

Les négociations se sont donc achevées sur une impasse, avec pour seule issue une « note de réflexion » élaborée par les coprésidents, destinée à préparer les prochaines étapes.

À ce stade, l'accord mondial espéré n'a donc pas été formellement confirmé. Les discussions vont devoir se poursuivre, et OSI continuera à mettre en avant la contribution essentielle des sciences participatives pour documenter la pollution plastique et mobiliser la société civile en soutien d'un futur traité réellement ambitieux.

### **Enjeu : diminution de la consommation de plastique**

En effet, les sciences participatives, en plus de contribuer à la recherche, ont une dimension d'éducation et de sensibilisation à destination de la société civile.

Multiplier les initiatives de sciences participatives peut permettre, sur le long terme, une sensibilisation de la population qui pourrait aider à atteindre les objectifs de diminution de la consommation de plastique fixés par cet accord.

### **Enjeu : diminution de la production de plastique**

Les sciences participatives ont également un rôle important à jouer dans la diminution de la production de plastique. Face à la nécessité de réduire la production, la recherche et la science participative peuvent permettre de trouver

des matières alternatives plus respectueuses de l'environnement, moins nocives et présentant un minimum d'effets délétères pour les écosystèmes.

## La gouvernance des eaux internationales

Cette 31<sup>e</sup> édition de la Conférence des Nations Unies sur les Océans a également permis l'accélération de l'entrée en vigueur du traité sur la haute mer ou BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction).

Signé le 20 juin 2023, ce traité entend lutter contre l'exploitation des grands fonds marins et offrir des moyens d'encourager les expéditions et initiatives scientifiques.

Ce traité est particulièrement important dans le cadre de l'UNOC et de la poursuite de l'ODD14 car il doit permettre d'établir des zones marines protégées à grande échelle en haute mer, afin d'éviter les risques d'appropriation par des puissances nationales.

Ces zones sont cruciales dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité marine. C'est pour cela qu'il est essentiel de lutter contre ces égoïsmes nationaux.

Olivier Poivre d'Arvor estime que « c'est aussi une grande victoire pour la science ».

En effet, ce traité contribue à l'approfondissement des sciences participatives puisqu'il facilite l'accès des marins, pêcheurs, navigateurs, plongeurs, ONG, citoyens et expéditions collaboratives, et facilite in fine la contribution à la recherche scientifique.

## La régulation de la pêche

Enfin, une des décisions majeures prises lors de cette conférence relève de la régulation de la pêche et du renforcement de la lutte contre la pêche illégale, avec la ratification de l'accord « Fish 1 » de l'OMC, qui interdit la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Les sciences participatives peuvent, là aussi, contribuer à la mise en oeuvre de ces engagements.

On peut imaginer des projets de sciences collaboratives réfléchissant à des dispositifs et méthodes pour éviter les pratiques de surpêche.

En effet, il est aujourd'hui reconnu que « pour 1 poisson recherché, 5 sont rejetés en mer ».

## Conclusion

Dans le prolongement de ces discussions, OSI (Objectif Sciences International) aura été présente à Genève en août, à l'occasion de la conférence de suivi de l'UNOC, afin de poursuivre les travaux engagés.

La reconnaissance du rôle des sciences participatives à travers les accords adoptés lors de cette 31<sup>e</sup> édition marque un tournant important.

Elle laisse présager l'ouverture de nouvelles voies pour une gouvernance des océans inclusive, transparente et ancrée dans les territoires.

En ce sens, OSI entend poursuivre son action en favorisant le déploiement de projets concrets, comme les hackathons et les camps de sciences, afin de prolonger cette dynamique et de faire des sciences participatives un levier essentiel pour atteindre les objectifs de l'ODD14 ainsi qu'un outil majeur pour la préservation et la conservation des océans.